



Brest, le 16 septembre 2011

Messieurs les présidents de club
Messieurs les maître d'armes

La "Rapière de Brest" est heureuse de vous inviter à participer :

Le dimanche 23 octobre 2011 au Challenge « Gentiane ROBIN »

Lieu : Gymnase Jean GUEGUENIAT à Brest (route de Quimper, en face du stade de football Francis LE BLE)

Catégories et armes : - BENJAMINS et MINIMES en individuel aux six armes.

Horaires :

Armes	Appel	Scratch	Début
Minimes	09h30	09h45	10h00
Benjamins	11h00	11h15	11h30

Engagements : Pour le jeudi 20 octobre 2011, par engagement en ligne sur le site de la fédération.

Formule : Une poule unique OPEN (voir règlement en annexe).

Arbitrage : A partir de 4 tireurs **engagés** d'un même club dans la journée, les clubs doivent fournir un arbitre.

Indemnisation à la journée selon le barème mis en place par la C.R.A.

Précision : chaque arbitre doit venir avec son matériel (pige, peson, chrono, cartons)

Récompenses

Des médailles et des lots récompenseront les 3 premiers dans chaque épreuve.

Un trophée récompensera la salle qui gagnera le challenge « Gentiane Robin » selon le règlement ci-dessous. Ce trophée sera attribué définitivement à la salle l'ayant gagné 3 fois.

Inscriptions : Droit d'inscription : 7 € par compétiteur perçus sur place.

Restauration : une buvette avec de quoi se restaurer et s'abreuver fonctionnera tout le temps de la compétition.

Formule de la compétition et règlement :

1- La formule sera une poule unique par catégorie sans tableau d'élimination directe :

- les rencontres se disputeront en 3 touches en benjamins et en 4 touches en minimes;
- le classement final de la poule se fera par l'addition des différentiels de touches à l'issue de chaque match (+ ou -) et non par le nombre de victoires;
- les poules uniques seront mixtes, mais chaque féminine commencera avec une touche négative pour l'adversaire s'il s'agit d'un tireur masculin;
- en cas d'égalité entre des tireurs à l'issue de la poule, le résultat de la rencontre les ayant opposée sera pris en compte et si l'égalité persiste on comptabilisera le nombre de touches données tout au long de la poule.

2- Le challenge sera attribué au club ayant le plus grand nombre de points dans les 3 catégories:

- 2 points par tireur féminine participante;
- 1 point par tireur masculin participant;
- des points correspondant au classement final dans la poule
 - 1° : autant de points qu'il y a de tireurs dans la poule
 - 2° : autant de points qu'il y a de tireurs dans la poule moins 1
 - et ainsi de suite en ôtant à chaque place 1 point.

3- En cas d'égalité pour le challenge, les clubs seront départagées par :

- le plus de féminines ;
- l'addition des différentiels de touches dans les poules.

Pour tous renseignements ou soucis téléphonez au 06.15.59.88.72